

Offre de services

Agrément et évaluation périodique des programmes
2025

Dans le cadre de son mandat visant à développer une culture d'amélioration continue et à instaurer des pratiques évaluatives fondées sur des données probantes, le Bureau d'évaluation et d'amélioration continue des programmes d'étude (BEAC) reconnaît que les exercices d'agrément et d'évaluation périodique institutionnelle représentent des occasions précieuses pour réfléchir collectivement à l'excellence de nos programmes et identifier des leviers d'amélioration continue.

Contexte

Agrément et évaluation périodique, suivent des étapes bien définies qui nécessitent la contribution de multiples partenaires institutionnels (ex. : corps professoral, administration, étudiant(e)s, Bureau d'aide aux étudiant(e)s, etc.) et hors institutionnels (ex. : milieux de pratique, associations professionnelles, diplômés, etc.). Cette diversité de perspectives enrichit la démarche en permettant d'obtenir un portrait complet et nuancé du programme.

Nous reconnaissons que les responsables de programme sont au cœur de ces exercices et que certaines responsabilités reviennent au programme et à l'adjointe à leur vice-décanat comme:

- La coordination du processus d'agrément ou de l'évaluation périodique;
- La mobilisation des parties prenantes;
- La collecte des données auprès des différentes parties prenantes;
- La rédaction des rapports d'autoévaluation et des réponses officielles aux organismes;
- Le respect des échéanciers fixés par les organismes d'agrément ou le BPQ et;
- Le pilotage de la mise en œuvre des plans d'action.

Le Bureau de la promotion de la qualité (BPQ) de l'Université de Montréal, qui relève du vice-rectorat aux affaires étudiantes et aux études, représente un partenaire de choix. Son [mandat](#) est de superviser et de coordonner la démarche d'évaluation périodique des programmes à l'échelle institutionnelle. Pour ce faire, il a développé un processus structuré comprenant notamment l'autoévaluation, l'évaluation externe et l'élaboration d'un plan d'action. Le BPQ offre également un certain soutien aux programmes soumis à l'agrément, notamment par le partage d'outils (ex.; Guide des étapes clés) et l'organisation de rencontres de démarrage.

Contribution du BEAC

Comme le BPQ assure la coordination institutionnelle de ces processus, le BEAC peut compléter cette offre de soutien en se concentrant sur un accompagnement facultaire spécialisé en évaluation de programmes et en amélioration continue des programmes d'études. Fort de notre accompagnement continu auprès des équipes programmes, le BEAC se positionne comme un partenaire privilégié pour vous épauler dans l'accomplissement de ces exercices. Nous sommes conscients des défis que représentent ces démarches et nous nous engageons à collaborer avec vous pour valoriser vos programmes et soutenir votre démarche d'amélioration continue.

Accompagnement stratégique

Le BÉAC offre un accompagnement individualisé dans la planification stratégique et à l'auto-évaluation du programme en :

- Développant, avec les programmes, des planifications annuelles en évaluation et amélioration continue du programme;
- Rédigeant un rapport synthèse des principaux résultats découlant des travaux réalisés au cours des trois dernières années (tableaux de bord, sondages, évaluations de programme, projets d'amélioration, etc.);
- Contribuant aux différentes étapes des processus (ex. : vulgarisation des normes/exigences, identification des preuves, mobilisation des parties prenantes, etc.);
- Soutenant l'équipe programme dans l'étude des enjeux clés à documenter;
- Offrant un soutien pour l'interprétation des résultats et la reconnaissance des forces et opportunités d'amélioration;
- Participant à la réflexion concernant l'élaboration des plans d'action sur la base de données probantes.

Soutien méthodologique

En plus des aspects stratégiques, le BÉAC peut suggérer des approches méthodologiques en évaluation de programme, soit de :

- Contribuer à l'identification des données disponibles (ex. : tableaux de bord, enquêtes, données secondaires, etc.) et en faciliter l'accès;
- Conseiller l'équipe programme quant aux méthodes évaluatives et plans d'analyse à mettre en place.

Pour bénéficier de notre soutien dans le cadre d'un exercice d'agrément ou d'une évaluation périodique, nous vous invitons à :

- En discuter avec votre vice-décanat, afin d'assurer la disponibilité des ressources d'accompagnement en temps opportun pour chaque programme;
- Contacter le BÉAC dès les premières étapes de planification de votre exercice;
- Échanger avec nous sur vos besoins spécifiques et vos préoccupations et;
- Réfléchir à un plan de collaboration sur mesure, adapté à vos échéanciers et à vos ressources.

Le BEAC est votre allié dans cette démarche. N'hésitez pas à faire appel à nous!